

# LES ENTREPRISES DU VOYAGE

## **Conseils Exécutifs des Distributeurs et des Producteurs**



### **Relevé de décisions Réunion du 28 juin 2016**

## **PARTICIPANTS**

Étaient présents : Mmes Christine BAAL (CED), Joelle DARCOURT (représentant Jean KORCIA (CED), MM. Bertrand BILLEREY (CED), Florent DARGNIES (CEP), Jean-Marc FOLLIET (CED), Jacques JUDEAUX (CEP), Jean-François MICHEL (CEP), Mumtaz TEKER (CEP), Ralf ZIMEN (CEP), Ralf ZIMEN (CEP)

Étaient excusés Mmes Sophie BARRÉ (CED), Patricia CHASTEL (CED), Brigitte LAGET-BAILET (CEP), Adriana MINCHELLA (CED), Sophie PAILLER (CED), Caroline PROUST (CED), Isabelle RECH-FRANCIS (CED), Nathalie SAUREL (CED), MM. Olivier ABERGEL (CEP), Didier BLANCHARD (CEP), Bernard BOISSON (CED), Philippe COHEN (CEP), Alain de MENDONÇA (CED), Antonio DONSANTI (CED), Laurent DURET (CEP), Muhammet DURSUN (CED), Yannick FAUCON (CED), Balan KOLAZHI (CEP), Jean KORCIA (CED), Stéphane LE COZ (CEP), Stéphane LE PENNEC (CEP), Laurent LHOMME (CEP), Patrick MILHARO (CED), Jacky MORALI (CEP), Didier MUNIN (CED), Richard SOUBIELLE (CEP), Christopher VERDU (CED)

Participaient également :  
Jean-Marc Rozé, Secrétaire Général  
Catherine BUQUET, Assistante du Président

## **Ordre du jour :**

1. Approbation du relevé de décisions du CED/CEP du 15 mars 2016
2. Critères IATA
3. ECTAA
4. Transposition de la Directive Voyage à forfait
5. Actions de lobbying
6. Congrès Sri Lanka
7. Questions diverses

Christine BAAL et Mumtaz TEKER ouvrent la séance en remerciant les administrateurs présents à cette réunion.

### **1. Approbation du relevé de décisions du CED/CEP du 15 mars 2016**

Le relevé de décisions du CED/CEP du 15 mars 2016 est approuvé à l'unanimité.

### **2. Critères IATA**

Jean-Marc rappelle les critères IATA applicables au 1<sup>er</sup> juillet 2016 qui posaient problème et entraînaient une garantie bancaire à première demande : la nécessité d'un EBITDA positif et la transmission ou cession de l'entreprise.

Jean-Marc ROZÉ signale que des propositions d'amendement des critères IATA devant entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2016 ont été élaborées par un groupe de travail constitué du Président des ENTREPRISES DU VOYAGE, du Président de TOURCOM, du Vice-Président de MANOR et d'un représentant de SELECTOUR AFAT. Ces propositions ont été transmises aux compagnies, puis discutées et négociées lors d'une réunion qui s'est tenue le 20 juin.

Ces propositions seront soumises au vote lors de l'APJC (9 agents de voyages et 9 compagnies aériennes) du 30 juin, pour transmission pour l'ordre du jour de la prochaine PaConf qui se tiendra fin septembre 2016, pour mise en place en janvier 2017.

Dans l'intervalle, Jean-Marc ROZÉ confirme que les critères devant s'appliquer au 1<sup>er</sup> juillet 2016 entreront bien en vigueur à cette date.

### **3. ECTAA**

Christine BAAL fait un point sur la dernière réunion de la PAPGJC (Agences de voyages / Compagnies aériennes) à laquelle elle participait.

Elle signale que les frais IATA vont augmenter.

D'autre part, elle rappelle que IATA veut introduire de nouveaux types d'agrément :

- Paiement direct ou pré-paiement
- Agrément classique
- Pour les sociétés ayant des implantations dans différents pays : émission capée. Cette disposition ne sera pas présentée au vote de la prochaine PaConf en septembre. Il a été demandé de faire une « marche à blanc » pendant 12 mois sur une sélection aléatoire d'agences pour voir l'impact de cette mesure.

### **4. Transposition de la Directive Voyages à forfait**

Jean-Marc ROZÉ signale qu'on ne connaît pas aujourd'hui sous quelle forme l'Etat français transposera cette directive (loi ou ordonnance).

Cette Directive étant d'harmonisation maximale, une note juridique a été adressée à la DGE qui pilote les travaux de la transposition demandant le retrait de la responsabilité de plein droit et de ne retenir que la responsabilité pour faute comme précisé dans la directive.

## **5. Actions de lobbying**

### **Autorisation parentale de sortie de territoire pour les mineurs**

*Copie du courrier est remise aux Administrateurs.*

Suite au courrier adressé aux ministères concernés, Jean-François MICHEL signale qu'un rendez-vous au Ministère de l'Intérieur a été fixé le 29 juin. Il va être demandé que ce dispositif, s'il était adopté, n'entre en vigueur qu'en janvier 2017.

### **Remboursement des taxes d'aéroport**

*Copie du courrier est remise aux Administrateurs.*

Une proposition de loi visait à rendre automatique, pour les billets non « volés » le remboursement des taxes aéroportuaires. Un courrier a été adressé aux ministères concernés.

Jean-François MICHEL confirme que l'Assemblée nationale a abandonné ce projet.

## **6. Congrès au Sri Lanka (30 octobre – 5 novembre 2016)**

Le programme est remis aux Administrateurs.

L'après-midi du 30 octobre sera consacrée à l'ouverture officielle, une séance de travail en plénière et une rencontre avec les professionnels Sri Lankais du Tourisme.

La journée du 1<sup>er</sup> novembre sera consacrée à des Ateliers de travail.

La clôture aura lieu le 3 novembre en soirée.

Deux pré congrès et deux post congrès seront proposés.

Les tarifs pour les adhérents des Entreprises du Voyage, de l'APST, du SETO et de Level.com :

- Forfait vols A/R SriLankan Airlines Classe économique + 4 nuits sur place : 980 € en chambre double, 1.190 € en chambre individuelle.
- Supplément classe affaires A/R : 1.300 €
- Forfait sans transport aérien : réduction de 400 €

## **7. Questions diverses**

### **Statuts**

A la question de Jacques JUDEAUX, Jean-Marc ROZÉ précise que suite à l'adoption des statuts lors de l'Assemblée générale du 27 avril, à titre transitoire, les

administrateurs élus par les deux anciens Conseils (CED et CEP) demeurent en fonction jusqu'à l'assemblée Générale qui approuvera les comptes de l'exercice 2016.

Il rappelle que 6 Conseils seront constitués. Des discussions sont déjà en cours avec Sylvain LAMENT, Président du CEAG (Cercle économiques des agences groupistes) pour déléguer à cette organisation la représentation du Conseil des organisateurs de voyages de groupe.

## **SNCF**

Christine BAAL fait un point sur les problèmes liés à la migration de Résarail vers WDI, nouveau système de distribution de la SNCF au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Elle a invité lors de la prochaine réunion RAIL (29 juin) les GDS afin de connaître l'état d'avancement de leur développement pour les agences de voyages et demander à la SNCF un délai supplémentaire pour la mise en place de ce nouveau système.

## **Code du Tourisme / Accueil des mineurs dans les Centres de vacances**

Dans le projet de loi égalité et citoyenneté, Jean-François MICHEL, précise qu'il y a lieu d'être vigilant sur l'accueil des mineurs dans les centres de vacances.

## **Observatoire du commerce dans les zones touristiques internationales**

Jean-Marc ROZÉ signale avoir participé à la première réunion de l'Observatoire chargé de l'évaluation et de la promotion de l'ouverture dominicale dans les zones touristiques internationales, présidée par Myriam EL KHOMRI et Emmanuel MACRON.

Cet Observatoire a pour objet d'évaluer la réforme de l'ouverture dominicale et d'ensuire la promotion internationales, d'en mesurer les effets sur le commerce, l'activité économique, l'emploi et le dialogue social.

Participaient à cette réunion les organisations syndicales professionnelles et les syndicats de salariés.

**La prochaine réunion est fixée au mardi 13 septembre de 11H à 13H aux ENTREPRISES DU VOYAGE**